

<https://www.cafepedagogique.net/2023/11/23/reforme-du-lycee-professionnel-toujours-plu...>

Lilia Ben Hamouda

5 min read

Réforme du lycée professionnel : toujours plus d'entreprise et moins de cours



Mercredi 22 novembre, Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle, présentait le parcours de terminale des lycéens de la voie professionnelle. Au programme de la scolarité des élèves du lycée professionnel, des heures de cours en moins et toujours plus d'entreprise.



Annoncée par le Président lui-même en mai dernier, la réorganisation du lycée professionnel, « *pour faire mieux réussir les élèves* » selon la ministre, se poursuit. Une réforme qui poursuit trois objectifs, rappelle-t-elle, « *réduire le nombre de décrocheurs, mieux accompagner les jeunes dans l'insertion dans l'emploi et dans les études supérieures pour ceux qui font le choix de la poursuite d'études* ». Carole Grandjean a

tenu à saluer la qualité de ses échanges avec les organisations syndicales d'éducation qui ont permis de faire évoluer le projet du gouvernement, « *le dialogue social, c'est la force du compromis. Nous avons entendu les demandes d'une meilleure d'articulation entre les périodes de stage et de cours, la nécessité de repenser la place du chef-d'œuvre ou encore celle de plus d'EPS* ».

203 heures de cours en moins

Alors que les élèves de lycée professionnel bénéficient de 2 520 heures de cours aujourd'hui – enseignements professionnels et généraux, un élève qui entrera en seconde professionnelle à la prochaine rentrée aura 203 heures de cours en moins.

En seconde et première, cela se traduit par deux de cours en moins par semaine.

L'année de terminale se composera d'un bloc commun de 30 semaines de septembre à mai avec 22 semaines de cours – « *une augmentation des savoirs fondamentaux de 10%* ». Une augmentation qui s'effectuera à moyens constants a oublié de préciser la ministre puisque c'est au détriment de l'accompagnement personnalisé, du chef d'œuvre et de la co-intervention.

À ces 22 semaines, s'ajouteront 6 semaines de stage en entreprise – « *organisées à l'échelle des établissements dans le respect des filières métiers des jeunes* » a déclaré Carole Grandjean. Enfin, deux semaines d'examens clôtureront le bloc commun.

« *En terminale, les élèves auront 1 heure et demie de cours en plus par semaine* » a tenu à préciser la ministre. Une affirmation qui est loin de refléter la future réalité d'un élève de terminale de lycée professionnel. Si, en effet, il bénéficiera de 31 heures et demie de cours au lieu des trente heures actuelles, ce sera sur 22 semaines et non plus les 26 actuelles. 4 semaines de classes, c'est 120 heures de cours, 1 heure 30 de cours en plus par semaine, représentent 33 heures de cours... Les élèves de lycée professionnels auront donc 87 heures de cours en moins malgré les 1h30 de plus hebdomadaires.

Six semaines de cours pour les élèves qui poursuivront des études, mais avec quels moyens ?

La fin de l'année de terminal est constituée du « bloc personnalisé » qui s'appuie sur le projet de l'élève. Ce bloc dure six semaines de fin mai à début juillet. « *Les jeunes auront*

deux possibilités. S'ils ont un projet d'insertion professionnelle, ils effectueront six semaines de stages pour que ce stage devienne en quelque sorte leur premier emploi". Un premier job rémunéré 100 euros la semaine..." S'ils font le choix de la poursuite d'études, ils auront 6 semaines de préparation aux études supérieures ». « Je souhaite que nous puissions être agiles, nous sommes au service de la réussite des jeunes », a affirmé Carole Grandjan lorsqu'elle a été interrogée sur le risque qu'un élève change d'avis dans son choix de parcours – préparation au supérieur ou à l'entrée sur le marché du travail.

Quant aux épreuves du baccalauréat, elles auront lieu pour la plupart en mai sauf celles de Prévention Santé Environnement et du chef d'œuvre, renommée « *oral de projet* » qui auront lieu en juin. C'est un recul pour la ministre qui souhaitait que les épreuves soient positionnées en mars.

Si le report des épreuves est une victoire pour les organisations syndicales, c'est une victoire en demi-teinte. « *Les épreuves du baccalauréat auront lieu aux alentours du 6 mai. On a gagné un peu plus d'un mois. La mobilisation et l'annonce de la grève l'ont fait reculer* », nous a déclaré Sigrid Gérardin, secrétaire générale du Snuep-FSU. « *Mais la ministre n'a pas renoncé à son projet de moins d'école et plus d'entreprise. Les élèves perdent 203 heures de cours sur la totalité de leur scolarité en lycée* ».

Autre sujet d'inquiétude de la responsable syndicale, le mode de financement des six semaines du bloc personnalisé de poursuite d'études. « *Avec quels moyens ces heures supplémentaires seront-elles financées ?* ». Une question à laquelle la ministre n'a d'ailleurs pas répondu lorsqu'elle a été interrogée par un journaliste lors de la conférence de presse. « *Cette réforme est en contradiction totale avec les déclarations de Gabriel Attal qui clame vouloir élever le niveau. Les jeunes de la voie professionnelle perdent l'équivalent de sept semaines de cours* ». « *Nous sommes dans la continuité de Blanquer qui a fait perdre 10 semaines de cours aux lycéens professionnels. Cette réforme poursuit le saccage du lycée professionnel* », dénonce Sigrid Gérardin.

Lilia Ben Hamouda